1614 - Jean Richer - Trésor du nouveau style et protocole de la chancellerie de France - BSB Munich

Auteurs : Chancellerie

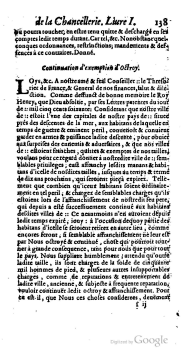

de la Chancellerie, Liure I. 138

pis pouuns touches; ou eslire vne quinte & desCharge ou les
conques ledit temps durant. Car ainsi, &c. Nouuelles lettres qui
conques ordonnances, reflections, mandemens & des
feaucis à ce contraires. Donné.

Continuation d'exemplair d'Office.

LOYS, &c. A noßre amé & feal Conseiller, le Thresor
rier de finance, & General de nos finances, salut & dilec
tion. Comme desirant de bonne memoire le Roy
Henry, que Dieu absolue, par ses Lettres patentes du iour
de ; mil iuing cinq cens huitante. Considerant que noßre ville
de ; eloit l'vne des capitales de noßre pays de ; fiusent
pris des deniers de la mer, aux habitans de laquelle en
temps de guerre & continuel peril, conuenoit & conuient
garder en armes & puissance ladite desiante, pour obuier
aux surprises des ennemis & aduersaires, & que ses villes
de ; eslisent finisches, quitons & exempts de nos milles
voulans pour ce regard donner à noßredite ville de ; fran
chisses priuileges, eull affranchy ladite maison & habi
tans d'icelle de noßdites milles, iusques au temps & terme
de six ans prochains, qui finissent pieçà expirez. Tout
tesfois que combien qu'icelle habitans soient deffinitiu
ment en tel peril, & chargez de semblables charges qu'ils
estoient lors de l'affranchissement de noßredit feu pere,
qui depuis a esté successiuement continué aux habitans
desdites villes de ; Ce nonobstant n'en estoient depuis
ledit temps expiré, ioy ; à l'occasion desquels pleiß les
habitans d'icelle se seroient retirez en autre lieu, comme
encores disent, & semblable affranchissement ne leur est
pas Nous octroyé & concedé, chose qui pourroit estre
aux à grande consequence, mes pour ceux que peut tout
le pays. Nous supplians humblement, attendu qu'icelle
ladite ville, ils sont chargez de la solde de cinquante
qui hommes de pied, & plusieurs autres insupportables
charges, comme de reparations & entretenemens de
ladite ville, ancienne, & subjette à frequente reparation,
vouloir continuer ledit octroy & affranchissement. Tout
ce est il, que Nous en choses considerees, deuotement
E ij

Digitized by Google

Informations sur cette page

GenreExemplaire
Mentions légalesImage(s) : Google/Bayerische StaatsBibliothek
LangueFrançais
SourceMünchen (De), Bayerische StaatsBibliothek, BV022623169
Format (largeur x format)8°
CouvertureParis
Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie (révision)
ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
Mentions légalesImage(s) : Google/Bayerische StaatsBibliothek

Informations sur le fichier

Nom original : Page_00432.jpg
Lien vers le fichier
Extension : image/jpeg
Poids : 0.51 Mo
Dimensions : 1287 x 2003 px
Fichier créé par Anne Réach-NgôFichier créé le 19/07/2017 Dernière modification le 15/10/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/ThresorsRenaissance/files/show/73156